

testante , pour en chasser les adeptes mer-
cenaires qui s'y rendoient? — Les révo-
lutionnaires philosophes ont-ils eu la même
condescendance pour les catholiques ? A-t-on
laissé à ceux-ci la liberté de s'assembler
dans leurs églises ? Comment les en a-t-on
chassés ? Quels honteux moyens n'a-t-on
pas employés pour les empêcher d'y pa-
roître , & d'assister aux messes & aux in-
structions catholiques de leurs prêtres fide-
les ? — *Quant au civil* : Que vous
choissiez librement vos représentans ou les
magistrats les plus dignes de votre con-
fiance dans quelque classe qu'ils se trouvent ;
que chaque citoyen jouisse librement de sa
fortune ; que l'obéissance des inférieurs soit
adoucie par les tempéramens que le bien
général de la société peut permettre ; que
les abus , nuisibles à la commune liberté ,
soient retranchés ; est-il un seul prêtre ca-
tholique qui s'y oppose ? Allons-nous dans
vos assemblées pour gêner la liberté des
suffrages , comme vous gênez les nôtres
quand nous ne voulons pas entrer dans vos
complots ? — C'est donc vous , hypocrites
& barbares *philosophes* , qui troublez la
liberté , & qui en parlant sans cesse de li-
berté , tyrannisez les catholiques & les plus
honnêtes citoyens. Vous voulez être libres
de nous faire tout le mal qu'il vous plaira
sans que nous ayons même la liberté de nous
plaindre. Vous avez demandé *la liberté* des
cultes ; & après l'avoir obtenue vous avez
donné l'exclusion à la Religion catholi-